



Commune des Avirons

Extrait N° 14 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 13 septembre 2013

L'an deux mil treize, le 13 septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

20 SEP. 2013

que la convocation du Conseil a été faite le **5 septembre 2013** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **21**.

Le Maire,



Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex - Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien* - Mme MARCHAND Gladys - Mme RIVIERE Suzette - Mme JULLIEN Marie-Josée - Mlle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - M. FRINGUE Mikaël - M. RIVIERE Raphaël - Mme BARET Liliane - M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme CADERBY Colette - M. GRONDIN Jacki

Absents : Mme ZETTOR Jacqueline - M. FERRERE Eric - M. REMY Michel

Procurations : Mme LAMOLY Viviane a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose - M. SERMANDE Jean-Pierre a donné mandat à M. MONDON René - M. BADER Ricardot a donné mandat à M. BENARD Alex - M. CLOTAGATIDE Vincent a donné mandat à M. RIVIERE Lucien - Mme BETON Fernande a donné mandat à Mme CADERBY Colette

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme BARET Liliane comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme BARET Liliane est désignée pour en assurer les fonctions.

* A la mise en discussion de cette affaire, M. RIVIERE Lucien a quitté la salle.

& &
&

AFFAIRE N° 14/ ZONE AU – Bas du Tévelave
- Secteur Aval
- Travaux d'aménagement
- Approbation du plan de financement

Hôtel de Ville

Le Maire rappelle au Conseil que les études nécessaires à la réalisation des travaux de voirie et réseaux divers sur le secteur aval de la zone AUs Bas du Tévelave ont été confiées au bureau BECR.

Ces études aboutissent sur un coût estimatif des travaux de **1 753 445,50 euros HT** (dossier Pro) et comprennent notamment :

- la création d'une voie principale accessible aux véhicules légers et lourds (notamment pour la desserte des futurs équipements publics) ;
- la réalisation des réseaux : assainissement collectif des eaux usées, alimentation en eau potable, réseau téléphone, réseau électrique BT et MT, éclairage public.

Pour assurer le financement de ces travaux, la Commune bénéficie du soutien de l'Etat dans le cadre du programme d'investissements publics en matière d'équipements structurants et de la CIVIS au titre du fonds de concours 2013 soit le plan suivant :

✓ Etat FEI 2013	38,00 %	666 309,29 €
✓ Fonds de concours CIVIS 2013	13,28%	232 840,00 €
✓ Commune des Avirons	48,72%	854 296,21 €
✓ TVA à charge communale		149 042,86 €

Aux fins de compléter les dossiers déposés auprès des financeurs ci-dessus listés, le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le dossier projet ;
- approuver le plan de financement tel que proposé.

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- approuve le dossier projet ;
- approuve le plan de financement tel que proposé.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

